



## La Temporaire Sun Life peut vous aider à protéger votre entreprise

### Voici Jonathan et ses deux frères, Steve et Louis

Jonathan, Steve et Louis sont propriétaires de la société XYZ, une entreprise de fabrication et d'ajustage d'outils bien établie. Jonathan dirige le service des ventes, Steve gère les opérations quotidiennes et Louis s'occupe de la conception des produits. Ils sont tous les trois partenaires et détiennent chacun un tiers de l'entreprise, laquelle vaut environ 3,6 millions de dollars.

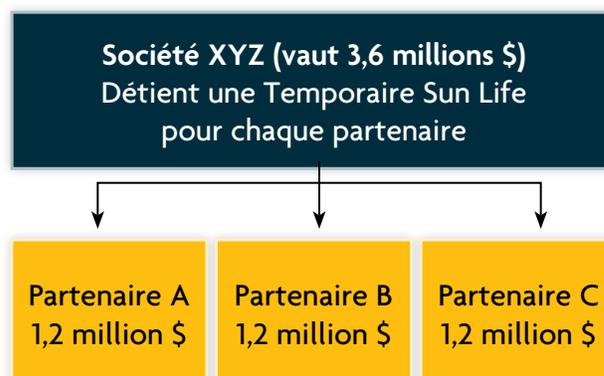
Les frères veulent s'assurer que si l'un d'eux décède, l'entreprise aura suffisamment de fonds pour verser à la famille du partenaire décédé la juste valeur de sa part dans l'entreprise. En ce moment, l'entreprise n'a pas d'assurance-vie. Les frères avaient l'intention de s'en occuper, mais ils n'ont jamais eu le temps de le faire. Les activités de l'entreprise sont cycliques et une bonne partie du capital est réinvesti pour pouvoir profiter de nouvelles occasions de croissance. Les primes de l'assurance doivent donc être abordables.

### LE DÉFI

*Jonathan, Steve et Louis veulent s'assurer que si l'un d'eux décède, une couverture adéquate protégera leur entreprise. Mais les primes doivent être abordables pour ne pas trop gruger le capital de l'entreprise.*

Le conseiller des trois frères leur recommande un contrat Temporaire Sun Life 20 ans multiassurance qui couvre chaque partenaire pour le montant de sa part dans l'entreprise, soit 1,2 million de dollars. Si l'un des trois frères décède, la société XYZ peut utiliser le produit de l'assurance pour s'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles pour acheter la part du partenaire décédé.

Bien que cette solution règle le transfert de propriété advenant le décès d'un des partenaires, elle crée un autre défi. Après le premier décès à survenir chez les partenaires, la part de chaque partenaire survivant passera d'un tiers à la moitié de l'entreprise, soit de 1,2 million de dollars à 1,8 million de dollars. Les partenaires survivants auront chacun besoin d'une couverture d'assurance supplémentaire qui correspondra au montant de leur nouvelle part.



La vie est plus radieuse sous le soleil

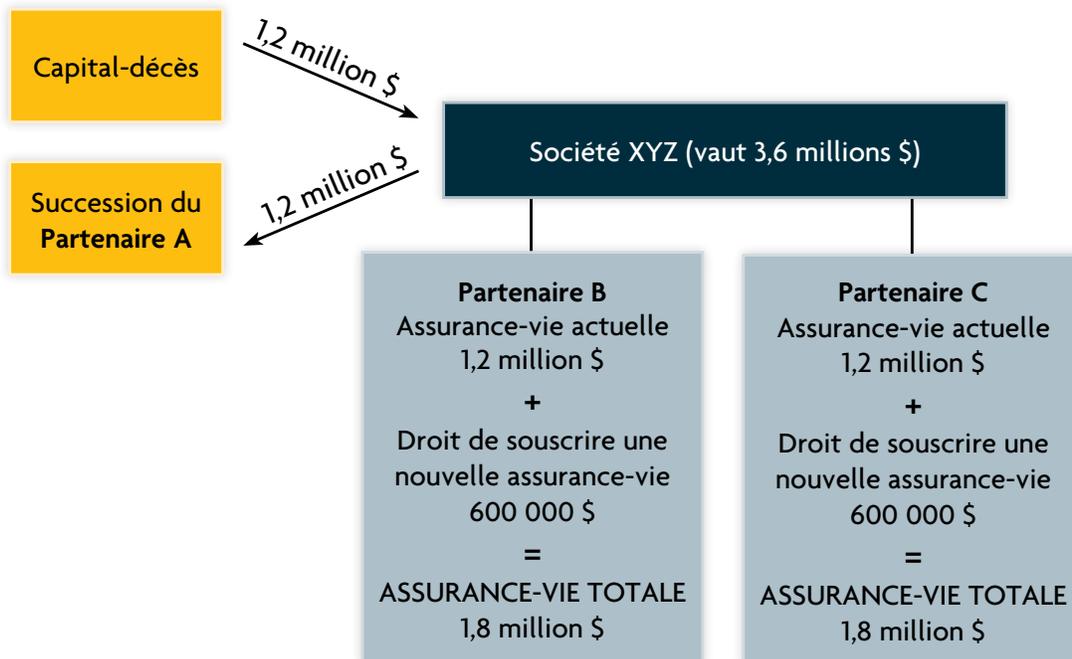
Financière   
Sun Life

Leur conseiller leur suggère d'ajouter la garantie facultative Protection du partenaire d'affaires. Cette garantie aide à assurer la poursuite des affaires en garantissant l'assurabilité des deux partenaires

survivants et en permettant à l'entreprise de souscrire une assurance-vie supplémentaire après le premier décès à survenir chez les partenaires assurés.

## LA SOLUTION

Un contrat d'assurance temporaire multiassurance comportant la garantie facultative Protection du partenaire d'affaires protège la part dans l'entreprise de chaque partenaire et offre plus de souplesse si l'un des partenaires décède.



Le montant d'assurance qui peut être demandé est basé sur la nouvelle part dans l'entreprise de chaque partenaire survivant. Dans cet exemple, la société XYZ peut souscrire une nouvelle assurance de 600 000 \$ pour chaque partenaire assuré survivant. Le montant total de la couverture d'assurance pour chaque partenaire est donc de 1,8 million de dollars.

## LE RÉSULTAT

La Temporaire Sun Life 20 ans avec garantie Protection du partenaire d'affaires aide Jonathan, Steve et Louis à répondre aux besoins de leur entreprise :

- ✓ les primes abordables facilitent la gestion des variations du capital;
- ✓ le capital-décès leur permet de s'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles pour acheter la part dans l'entreprise du partenaire décédé; et
- ✓ la garantie facultative Protection du partenaire d'affaires permet à la société XYZ de souscrire une assurance pour les partenaires survivants sans avoir à se soucier de leur assurabilité.

Parlez à votre conseiller pour savoir comment vous pouvez personnaliser la Temporaire Sun Life et en faire une solution abordable qui répond aux besoins uniques de votre entreprise.

La vie est plus radieuse sous le soleil